

URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE

PROJET STRATÉGIQUE

2021-2024



Agir pour tous,
être proche de chacun



Maison des Associations de Solidarité
16 rue des Terres au Curé - 75013 Paris
Tél. +33(1) 01 44 93 27 00



www.uriopss-idf.fr
www.uriopssidf-service.net

Sommaire

Page 04-07

Projet politique : Pour une Île-de-France résolument humaine

Page 08-09

Contexte régional : Une Île-de-France fragmentée, fragilisée et en manque de coordination

Page 11-20

Les axes stratégiques et objectifs associés

Page 11-13

Axe 1 : *Agir pour une région Île-de-France résolument solidaire et inclusive ;*

Page 14-15

Axe 2 : *Promouvoir une réponse plurielle et transversale aux besoins et au pouvoir d'agir des personnes fragiles ou vulnérables ;*

Page 16-17

Axe 3 : *Faciliter et renforcer les liens de proximité ainsi que les coopérations entre les adhérents pour un maillage territorial renforcé ;*

Page 18-20

Axe 4 : *Faire fructifier la culture de l'innovation et de l'expérimentation dans les organisations et les pratiques professionnelles.*

Page 20-26

Fiche d'identité d'Île-de-France



PROJET POLITIQUE

Pour une Île-de-France résolument humaine

L'Uriopss Île-de-France fédère les associations de solidarité et de santé engagées auprès des personnes vulnérables ou fragiles et porte auprès des pouvoirs publics et de l'ensemble de la société leur voix collective.

Depuis 70 ans, la force de notre réseau est d'être à la fois horizontal dans tous les territoires et acteurs de toutes les solidarités, et vertical en portant des positions communes au plus près des lieux de décisions. Cette dynamique commune permet que soient mieux pris en compte les besoins des personnes accueillies et/ou accompagnées, les enjeux sociétaux comme les (r)évolutions à l'œuvre. Ce maillage francilien de notre Union régionale est encore plus solide et efficace par notre étroite coordination et notre complémentarité avec les Uriopss dans les autres régions et l'Uniopss au niveau national.

Nous agissons au quotidien dans une région, l'Île-de-France, qui est à la croisée des chemins entre une attractivité qui ne profite pas à toutes les parties de son territoire, notamment celles qui connaissent la pauvreté généralisée, un coût de la vie qui freine l'accès de nombreuses familles des classes moyennes à des besoins essentiels, des fractures territoriales qui génèrent des tensions et la fragilisent dans son ensemble, et une recherche de modes de vie plus conformes à leurs aspirations actuelles.

Quand s'ajoutent des vulnérabilités personnelles, transitoires comme pérennes, les manques de professionnels du soin comme de l'accompagnement social et médico-social, la sous-dotation en établissements et services dans certains secteurs comme le handicap et leur répartition inégalitaire se vivent concrètement au quotidien.

De ce fait, nombre de franciliens peinent à se voir assurer une dignité dans tous leurs parcours de vie.

De plus, malgré la mobilisation exceptionnelle des professionnels, de citoyens comme d'acteurs publics ou privés, l'Île-de-France a durement montré sa fragilité face à la pandémie. Dans ce contexte, et parce que les associations de solidarité ont tenu au plus fort de la crise, l'Uriopss affirme sa mobilisation pour que soit dorénavant pleinement pris en compte le risque épidémiologique comme ceux liés aux transformations climatiques, et cela dans tous leurs impacts sanitaires, sociaux, sociétaux et économiques.

Avec en mémoire les nombreuses victimes de la Covid-19, notre Union régionale veut agir pour réparer les blessures subies, notamment par la jeunesse, et mieux prévenir d'autres événements similaires.

C'est le sens de notre engagement d'hier, d'aujourd'hui et de demain pour une Île-de-France résolument humaine.

Actrice de l'économie sociale et solidaire, notre Union régionale rassemble aujourd'hui 420 associations, fondations et mutuelles gestionnaires de 2 000 établissements et services des secteurs de la santé et de la solidarité, leurs professionnels et les bénévoles.

L'Uriopss fédère et porte ainsi la cohésion du monde associatif et des acteurs non lucratifs de solidarité et de santé pour être partie prenante d'une société inclusive, bienveillante, qui permet l'égal accès aux droits pour toutes et tous. Et, parce que cette attention aux autres est essentielle pour faire société, **l'Uriopss Île-de-France agit pour tous, s'engage avec ses adhérents pour l'ensemble de la population francilienne, pour une région plus solide, car solidaire.**

Dans le même temps, notre ancrage territorial et notre expertise dans l'ensemble des champs de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale (handicap, perte d'autonomie liée à l'âge, santé, enfance, famille, jeunesse, lutte contre l'exclusion) nous permettent de **porter une analyse transversale et des actions d'innovation sociale au plus proche des citoyens et de leurs lieux de vie**, au cœur des enjeux sociétaux et des politiques publiques.

Pour mener ses missions de représentation et de plaidoyer, d'appui aux adhérents dans leur gestion quotidienne comme dans leur positionnement stratégique et de développement de réflexions prospectives, l'Uriopss Île-de-France s'appuie sur :

- L'engagement des adhérents, avec leurs salariés et bénévoles, qui s'investissent dans les instances du territoire auprès des pouvoirs publics et qui prennent part aux échanges, débats et réflexions. Avec les permanents et les administrateurs de l'Uriopss Île-de-France, ils portent au total 180 mandats ;
- Une équipe de salariés qui anime le réseau des adhérents, leur propose informations, veille, analyses, accompagnements, formations et initiatives pour peser dans les choix engagés par les autorités publiques franciliennes et s'adapter aux évolutions sociétales et juridiques, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration.

**"AGIR POUR TOUS,
ÊTRE PROCHE DE CHACUN"**

LE PROJET POLITIQUE DE L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE REPOSE SUR LES DIX PRINCIPES SUIVANTS :

» Pour une région résolument humaine donnant leur place à chacun, quelles que soient leurs difficultés

1 L'Uriopss, collectif d'intérêt général, porte l'ambition d'une **société humaniste, inclusive, plurielle, accueillante et résiliente**, forte du soin et de l'attention apportées aux personnes fragiles ou vulnérables, actrices, par leur pouvoir d'agir, de la co-construction de leur propre accompagnement.

2 Ce modèle de société repose sur les **valeurs républicaines et l'éthique de la relation à l'autre**. Le droit à une vie digne est inconditionnel. L'accès aux droits est garanti sur tous les territoires. Chacun est reconnu dans sa pleine citoyenneté.

3 La réalisation de ce projet de société suppose une **action volontariste pour réduire les fractures** entre les territoires et au sein des territoires. Or la région Île-de-France est à la fois la plus riche de France et la plus marquée par les inégalités, en particulier territoriales, qui s'auto-entraînent. Ainsi, par des conditions de vie et de travail moins protégées, les surmortalités de la crise COVID-19 comme ses conséquences sociales sont plus importantes là où la précarité est installée.

Aux besoins d'équipements et d'égalité d'accès aux biens publics s'ajoutent une aggravation des besoins sociaux et de santé générée par la pandémie qui perdurera. Pour l'Uriopss cette augmentation des besoins impose des **mesures fortes, universelles et pluriannuelles**.

4 Si le modèle social ne peut être refondu qu'au niveau national, les réponses aux besoins sociaux sont **mises en œuvre dans les territoires de vie**. Universelles, elles doivent toutefois s'adresser à **différentes populations** en fonction de leurs spécificités : les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants protégés, les personnes et les familles en situation d'exclusion, les personnes malades.

De plus, l'amélioration des conditions d'exercice professionnel des salariés des associations comme l'augmentation du nombre de professionnels formés à ces métiers pour pallier les manques criants actuels, sont essentielles. Elles doivent trouver des réponses au niveau régional.

L'organisation principalement en Île-de-France des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) en 2024 doit être un tremplin pour que les réponses aux vulnérabilités soient vues par l'ensemble de la société comme un atout collectif. C'est cette volonté, en tant que communauté de citoyens, de progresser pour aller ensemble plus vite, plus haut et plus loin qui animera l'engagement fort de l'Uriopss dans les JOP Paris 2024.

5 Au-delà de la diversité de leurs secteurs d'action, de leurs organisations et de leur constitution juridique, les adhérents à l'Uriopss Île-de-France se rejoignent en partageant la même ambition de société et la même **conviction du rôle essentiel des acteurs privés non lucratifs** pour l'atteindre.

» Une organisation garante d'une représentation transversale de la société civile

6 Les adhérents à l'Uriopss Île-de-France sont des associations militantes et/ou gestionnaires, des fondations, agissant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Ils sont en première ligne pour observer l'évolution des besoins sociaux sur leurs territoires d'action, proposer, coconstruire et mettre en œuvre les réponses à apporter. Ils agissent pour partie pour le compte de la puissance publique, sont autorisés et financés par elle en complémentarité des services publics.

7 Dans le quotidien de leurs actions auprès des personnes fragiles ou vulnérables, ils œuvrent et contribuent à la réalisation du projet de société porté collectivement par l'Uriopss Île-de-France.

8 Parce que la société est plurielle, l'Uriopss Île-de-France revendique, en tant que corps intermédiaire et au nom de l'intérêt général, la **gouvernance partagée des biens communs**, notamment environnementaux. L'Union est un lieu d'expressions, de débats, de dissonances et de résonances, un amplificateur, de dialogue par la recherche des dénominateurs communs. L'Union régionale agit en transversalité dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social.

Elle s'engage pour des projets communs avec l'ensemble de la société civile organisée qui partage les mêmes valeurs (autres acteurs des champs des solidarités, fondations, syndicats de salariés, organisations environnementales, universités et laboratoires de recherche...). Elle développe des relations partenariales avec des entreprises privés qui souhaitent accompagner nos actions.

L'Uriopss fait entrer en résonance ses projets d'intérêt général avec la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et le besoin de sens exprimés par leurs salariés. Ainsi, l'Uriopss Île-de-France renouvelle ses modes de pensée et de mise en œuvre et porte sa voix auprès de tous les franciliens.

» Des modalités d'action au service du bien commun

9 Pour ses adhérents et avec eux, l'Uriopss facilite **la conception et le déploiement des réponses aux besoins sociaux et pour le progrès social** : en valorisant les initiatives et innovations associatives, en contribuant à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des politiques publiques afin que les réponses aux besoins ne s'arrêtent pas à la rationalisation budgétaire ; en revendiquant les conditions de mise en œuvre de ces politiques publiques par ses adhérents.

10 Parce que nous représentons des acteurs économiques et sociaux essentiels dans les territoires comme à l'échelle régionale qui démontrent chaque jour leur **légitimité**. L'Uriopss est ainsi garante de la **diversité** des modèles socio-économiques privés non lucratifs. Elle s'engage pour faciliter leur évolution lorsqu'elle est opérée au service de l'intérêt général et œuvre pour le déploiement de leur gouvernance démocratique.

CONTEXTE RÉGIONAL

Une Île-de-France fragmentée, fragilisée et en manque de coordination

Le projet stratégique de l'Uriopss Île-de-France et sa mise en œuvre pendant ces quatre années se situent dans un contexte régional lié à des évolutions sociétales et environnementales fortes : **une région déjà fragmentée, fragilisée par la pandémie, en manque de coordination pour assumer les nécessaires transitions et les besoins en évolution.**

Les constats suivants liés à ce contexte demanderont à être pris en compte par les autorités publiques comme par les acteurs associatifs :

La crise de la Covid-19 aura des incidences sanitaires, sociales et économiques dans la durée qui demanderont des réponses coordonnées et pérennes. La pandémie conduit également à intégrer le risque épidémiologique dans la gestion de toutes les politiques et organisations. Elle appelle de plus à être vigilant quant aux questions éthiques qu'elle génère comme la liberté d'aller et venir, le respect de la dignité du corps et de la personne, la fin de vie, le choix de mourir dans la dignité, la qualité de vie en confinement dans un habitat restreint et/ou dégradé ou encore le partage et l'utilisation des données numériques ;

L'évolution des besoins sociaux dans leur diversité demande de meilleures identifications, reconnaissance et réponses collectives, y compris dans leurs dimensions innovantes, qu'il s'agisse des attentes des personnes âgées, des personnes en situation de handicaps, des violences intra- et extra-familiales notamment à l'encontre des enfants, de la lutte et la prévention des violences entre mineurs et leur impact sur la protection judiciaire de la jeunesse, ou encore de la lutte contre l'exclusion (logement, soins, alimentation) ;

Le manque de professionnels met tous les établissements et services en grande difficulté pour remplir leurs missions, et, par la même, risque d'apporter une moindre réponse aux personnes fragiles.

Les responsables des associations, gouvernances comme dirigeantes, portent seuls au quotidien un fonctionnement qui peut être dégradé par la pénurie de professionnels formés et le manque d'attrait des métiers sociaux, médico-sociaux et sanitaires, y compris des risques budgétaires et juridiques dont ils ne sont pas responsables. Cette fragilisation qui s'approche d'un point de rupture dans bien des cas est d'autant plus à déplorer que, tout en étant indépendantes, les associations de solidarité agissent pour beaucoup pour le compte des départements et de l'État, en étant même dans certains secteurs les seuls acteurs de leurs politiques publiques ;

Le déploiement des politiques de mobilité et d'accessibilité par l'amélioration du réseau de transport public de proximité comme de ses mailles structurantes (amélioration des réseaux bus, métro et RER, réseau Grand Paris) devrait permettre l'accès aux services sociaux, médico-sociaux et sanitaires pour les personnes accompagnées ainsi qu'une amélioration des trajets domicile-travail pour les professionnels. De même, il faudra mobiliser toutes les possibilités pour améliorer l'accès au logement des salariés du soin et de l'accompagnement, car essentiels à la vie commune ;

La réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (JOP) constitue un levier d'une société francilienne plus inclusive :

construction d'équipements durables et inclusifs, amélioration de l'existant selon le principe de conception universelle (intégrer la diversité des besoins et usages dès la phase de conception, anticiper la place des services sociaux et médico-sociaux en complément du sanitaire dans les aménagements). En particulier dans les territoires défavorisés, il s'agira de favoriser l'accès aux Jeux des personnes vulnérables, permettre l'emploi de personnes en situation de handicap ou vulnérables pendant les JOP ;

L'accélération de la transition numérique

nécessite d'agir pour réduire la fracture numérique et encourager le bon usage des outils numériques et/ou de l'intelligence artificielle. Il s'agit de favoriser la fluidité du parcours de prise en charge des personnes accompagnées avec des outils de suivi interopérables, d'explorer les opportunités offertes par ces avancées technologiques pour diversifier les modalités d'accompagnement et de prise en soin, d'outiller et de former les personnes accompagnées pour renforcer leur pouvoir d'agir.

Le bon usage de ces outils doit également accompagner l'évolution des modes et organisations du travail (y compris télétravail). Il faut anticiper les conséquences du déploiement du plan ESMS numérique en Île-de-France pour déployer des systèmes d'information adaptés aux besoins d'usage du secteur tout en protégeant les données des bénéficiaires et des professionnels ;

L'impératif de la transition environnementale

se traduit en besoins d'adaptation du bâti (réduction des dépenses énergétiques des établissements et services comme des logements individuels), de réduction et retraitement des déchets, de lutte contre les différentes formes de gaspillage, en matière de pollution et qualité de l'air, de prévention et gestion des risques liés à des catastrophes naturelles) ou encore d'approvisionnements en circuit courts pour l'alimentation ;

Les orientations des pouvoirs publics

dans le secteur des solidarités invitent à la concentration des organismes gestionnaires et à la généralisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM médico-social et AHI) alors que s'imposent une complexification des réglementations, la juxtaposition des normes, la raréfaction de l'argent public hors épisode pandémique et la rationalisation budgétaire.

S'ils ont tous une dimension nationale, **l'effectivité francilienne de ces éléments de contexte est forte.**

En effet, dans une région fortement fragmentée, la pandémie a plus frappé les territoires et les personnes déjà fragiles. De plus, les nouveaux besoins sociaux se font jour dans une Île-de-France sous-dotée en équipements, notamment dans le champ du handicap.

Par ailleurs, le fonctionnement trop en silos territoriaux et administratifs des pouvoirs publics franciliens freine de fait les réponses coordonnées à la fracture numérique, aux urgences environnementales et à la prise en compte globale des besoins des populations par bassins de vie, de travail et d'habitat.

LES AXES STRATÉGIQUES ET LES OBJECTIFS ASSOCIÉS DE L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE 2021-2024

L'ambition stratégique de l'Uriopss Île-de-France pour les années 2021-2024 se décline autour de quatre grands axes : deux axes centrés sur le rôle de représentation de la fédération et deux sur le rôle d'appui et de conseil. Une attention particulière est portée aux dimensions territoriales et métiers.

Les deux conditions essentielles à la mise en œuvre de cette ambition sont :

- D'une part, une mise en dynamique renforcée avec le réseau des Uriopss et de l'Uniopss ;
- D'autre part, la solidité de leurs modèles socio-économiques s'appuyant sur une fiabilisation, une pérennité et la diversification de leurs ressources.

AXE 1. Agir pour une région Île-de-France résolument solidaire et inclusive ;

AXE 2. Promouvoir une réponse plurielle et transversale aux besoins et au pouvoir d'agir des personnes fragiles ou vulnérables ;

AXE 3. Faciliter et renforcer les liens de proximité ainsi que les coopérations entre les adhérents pour un maillage territorial renforcé ;

AXE 4. Faire fructifier la culture de l'innovation et de l'expérimentation dans les organisations et les pratiques professionnelles.

AXE 1 : AGIR POUR UNE ÎLE-DE-FRANCE RÉSOLUMENT SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

L'Île-de-France est une région marquée par de profondes inégalités, notamment dans les secteurs d'intervention de l'Uriopss, qui la fragilisent dans son ensemble. Ainsi, l'Uriopss se mobilise pour la réduction des vulnérabilités avec la conviction que cela renforcera la région tout entière.

Elle s'engage à agir pour mettre en avant les urgences portées par le secteur des solidarités : le manque de professionnels qualifiés et les problématiques d'attractivité associées, l'insuffisante reconnaissance des associations comme experts du quotidien et du terrain, le devenir de pans entiers de la jeunesse d'Île-de-France particulièrement exposée aux conséquences de la pandémie, les difficultés croissantes de l'inclusion sociale, de l'accès à la santé, aux soins et à l'accompagnement pour beaucoup de franciliens qui subissent une « double peine » d'inégalités territoriales et financières,

et enfin, la juste prise en compte, dans le même mouvement, des thématiques sociales et environnementales. Avec la solidarité comme point d'ancrage, la vision inclusive de l'Uriopss s'appuie sur les savoirs expérimentiels de ses adhérents, le pouvoir d'agir et la parole des personnes accompagnées et des aidants, ainsi que l'engagement et l'investissement démontrés des associations dans une crise sans précédent, et ce avec une agilité et une inventivité qui leur permettent de faire face à l'avenir avec résilience.

Cette ambition se décline en quatre objectifs :

1 >> Revendiquer une réduction des inégalités territoriales et le redressement, global et par territoire, du taux d'équipements et de services.

Cela nécessite avant tout une volonté politique affirmée par les autorités publiques compétentes et des données objectivées et partagées de la situation réelle à l'échelle de la région.

Cela implique une égalité de traitement entre le secteur public et le secteur privé solidaire d'une part, et, d'autre part, entre des structures similaires de différents territoires par les diverses autorités de tarification et de contrôle. L'Uriopss entend aussi contribuer par son action à un meilleur équilibre entre les bassins de vie. La convergence des pratiques des autorités de tarification à l'échelle régionale tant du point de vue des financements que du pilotage des politiques des solidarités et de la santé en est la condition.

L'Uriopss a un rôle à la fois de soutien dans l'obtention de financements justes et équitables, et un rôle d'accompagnement pour réviser les modèles actuels de financement des adhérents (CPOM, T2A, Serafin,...). En ce sens, l'Union régionale sera particulièrement vigilante face à la contradiction portée par les autorités publiques entre des volontés de réduction budgétaire d'une part et, de l'autre, des impératifs de transformation ou développement de l'offre. Le risque serait d'amplifier encore une standardisation des accompagnements qui se fait déjà au détriment de leur nécessaire personnalisation.

2 >> Faire mieux connaître et reconnaître le rôle essentiel des associations du champ des solidarités et de la santé comme partie prenante de l'action publique.

Face aux besoins et aux fragilités, les acteurs associatifs doivent participer pleinement à l'élaboration des schémas d'actions départementaux et régionaux comme à leurs modalités d'évaluation. De plus, il est indispensable que leurs initiatives et leurs expérimentations soient reconnues. De son côté, le secteur non lucratif doit favoriser de meilleures synergies internes, entre les fédérations comme au niveau des territoires.

Pour être mieux entendus et plus écoutés, il convient d'élaborer des plaidoyers robustes, de construire une stratégie de visibilité du secteur à but non lucratif, de diffuser nos messages auprès de tous les niveaux de décision comme de l'ensemble de la société.

Il importe de décliner notre capacité à « agir pour tous et être proche de chacun » par une mutualisation des ressources dans l'ensemble du réseau Uriopss/Uniopss. La force de ce réseau est d'être plus en capacité de concevoir, d'apporter et de proposer de réponses adaptées grâce à une analyse à la fois transversale, nationale et territoriale.

Pour cela, le dialogue continu avec les acteurs institutionnels du territoire doit être amplifié, qu'il s'agisse des conseils départementaux, du conseil régional, de l'ARS comme de l'ensemble des directions régionales et départementales des services de l'État, de l'Éducation Nationale, des CPAM et des CAF.

3 >> Répondre à l'urgence du manque de professionnels par des engagements forts sur l'attractivité des métiers et l'accompagnement de la réforme des métiers du travail social.

La pénurie de professionnels est telle en Île-de-France qu'elle conditionne dans les prochaines années la réussite des projets des associations et des établissements, voire leur viabilité. De plus, ces professionnels font face, de manière exacerbée dans notre région, à des formes de précarisation, à des rémunérations en décalage avec le coût de la vie plus élevé en Île-de-France, à des difficultés de logement et de transport. Favoriser leur qualité de vie au travail et leurs conditions de travail est un objectif que nous partageons et que nous soutenons.

L'attention doit être portée à toutes les dimensions de ce sujet : des rémunérations plus attractives et égalitaires par rapport au secteur public (avec notamment la transposition automatique dans le secteur non lucratif des décisions des pouvoirs publics), des recrutements permis par des augmentations des taux d'encadrement définis par les autorités publiques, la prévention du turnover et des carrières courtes, la construction de parcours professionnels en formation initiale et continue, l'égalité femme-homme et le recrutement inclusif, et également l'accompagnement à la création de nouveaux métiers - tels que coordinateurs de parcours par exemple -, cela en lien avec l'évolution des métiers et les écoles de formation du secteur.

A ce sujet, l'Uriopss sera attentive à ce que ces évolutions ne s'imposent pas sur le cœur des métiers du secteur. Évidemment, l'ensemble de ces enjeux nécessite des financements en conséquence des autorités de tarification.

Les métiers du soin et de l'accompagnement social, non délocalisables, sont à valoriser comme des infrastructures essentielles à l'attractivité et au développement économiques de la région.

4» Être un lieu privilégié de tous les partenariats du secteur des solidarités afin d'assurer une efficacité des réponses apportées aux personnes vulnérables ou fragiles.

Le décloisonnement, administratif comme territorial, de l'action publique que nous revendiquons doit aussi s'appliquer à notre secteur. Pour cela, les liens forts de l'Uriopss Île-de-France avec ses partenaires associatifs habituels - les organisations proches avec lesquelles les relations de travail sont établies - sont essentiels et à intensifier, comme le cadre de travail plus général avec le Mouvement associatif IdF ou l'Unaforis (Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale).

D'autre part, toutes les opportunités d'améliorer encore les actions de l'Uriopss et celles de ses adhérents doivent être saisies. Les liens avec les associations d'usagers doivent le permettre. Cela passe aussi par la recherche de synergies avec des organisations de secteurs différents : celles du champ de l'ESS dans le cadre de la Cress IdF avec lesquelles une même philosophie d'action est partagée ou avec les membres du Pacte du pouvoir de vivre IdF dont l'Uriopss est partie prenante. De ce point de vue, les discussions avec les organisations syndicales représentant les salariés des associations adhérentes seront aussi recherchées.

L'enjeu est d'avoir un plan coordonné de toutes les parties prenantes publiques et privées pour traduire concrètement l'opportunité d'accès à l'emploi dans nos secteurs pour de nombreux jeunes franciliens en recherche de débouchés, dans des métiers de l'humain de nouveau mis en valeur.

Le Club des partenaires de l'Uriopss est un lieu utile de débat et de propositions à consolider et développer. Nous ambitionnons aussi de rechercher d'autres collaborations avec des acteurs privés ou publics, par exemple sous forme de think tank, pour penser ensemble le devenir de la région, peser sur son développement, profiter des grands aménagements urbains ou de transports pour réduire les inégalités territoriales.

Enfin, l'avenir passe par l'accompagnement des adhérents dans leurs démarches en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Cela permettra, en particulier, de favoriser une meilleure prise en compte des aspects environnementaux : circuits courts d'alimentation, lutte contre le gaspillage, tri et réutilisation des déchets, rénovation thermique des bâtiments et des logements, utilisation d'énergies renouvelables, véhicules propres,...

AXE 2 : PROMOUVOIR UNE RÉPONSE PLURIELLE ET TRANSVERSALE AUX BESOINS ET AU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES FRAGILES OU VULNÉRABLES

L'Uriopss Île-de-France souhaite incarner pleinement la transversalité de nos secteurs, être chef d'orchestre de l'articulation des secteurs de la santé, du médico-social, du social et plus largement des décroissements au sein de la région Île-de-France.

L'enjeu est de fournir une offre de soins et d'accompagnement adaptée aux différents publics concernés – personnes vieillissantes, en situation de handicap, malades ou précaires, jeunes à protéger.

Afin de soutenir cette réponse plurielle et transversale, l'Uriopss se fixe trois objectifs majeurs :

1 >> Soutenir des réponses plurielles construites avec le terrain.

Cet objectif qui doit permettre la création de solutions variées, inclusives et sur mesure, implique de repérer les besoins pas ou mal couverts et d'orienter en ce sens le soutien des pouvoirs publics.

Au-delà d'une offre ponctuelle d'accompagnement, les personnes accueillies doivent pouvoir bénéficier d'une réponse globale à leur situation leur permettant de poursuivre leur parcours de vie, qu'il s'agisse de questions de santé, de rééducation, de vie sociale et affective, d'éducation, de logement ou de transport.

L'Uriopss souhaite travailler avec les adhérents afin de les sensibiliser à l'importance d'embarquer les salariés de terrain – les directeurs de service ou d'établissement et leurs équipes – dans l'identification des besoins et des réponses à apporter aux personnes accompagnées.

L'Uriopss tient pour essentiel le pouvoir d'agir des personnes dans la construction de leur propre parcours. L'Union propose en ce sens des formations et des accompagnements adaptés à ses adhérents.

En second lieu, l'Uriopss entend contribuer à la simplification de l'accès aux solutions, droits et aides face à la complexité des démarches. Cela passe par la participation à des groupes de travail sur ce thème, l'encouragement au développement de bonnes pratiques par les pouvoirs publics comme par les associations, et enfin par des formations au digital. Cette simplification impose une vigilance accrue afin qu'elle soit facilitatrice et non source d'inégalités, notamment quant à l'utilisation des outils numériques.

2 >> Assurer une meilleure coordination de chaque secteur auprès des autorités publiques et avec l'appui des personnes accompagnées.

Afin d'éviter la superposition des dispositifs, l'objectif est de porter auprès des autorités publiques des éléments de méthodologie pour une meilleure coordination sectorielle. Cela passera par l'élaboration de démarches communes, d'ingénieries et d'outils de gestion de projet, partagés et applicables dans l'ensemble des réponses apportées par les acteurs associatifs.

Dans une logique de parcours personnalisé, ces méthodologies sont basées sur les approches du CARE alliant soins, attention, liens, responsabilité, prévenance et entraide. Elles supposent le soutien de professionnels formés aux démarches pluridisciplinaires. Elles seront ensuite déployées grâce à de nouvelles formations élaborées avec les personnes accompagnées et adaptées aux complexités croissantes.

3 >> Repenser une animation transversale avec une implication plus large des adhérents sur des thématiques sociétales et avec le soutien des élus.

L'objectif est de proposer des plaidoyers ayant une dimension opérationnelle et issus du terrain.

Pour y parvenir, il s'agit, en premier lieu, d'ouvrir les commissions et groupes de travail aux professionnels de terrain, aux associations d'usagers, voire à des personnes accompagnées ou aidantes, cela en particulier sur certaines thématiques sociétales comme l'isolement, la parole, le soin, l'alimentation, l'utilité sociale, l'animation ou la citoyenneté.

En second lieu, il s'agit d'investir des sujets qui peuvent toucher un plus grand public comme l'éthique de l'accompagnement ou le bien vieillir en ville. En s'appuyant plus étroitement sur les élus locaux et les décideurs publics, les secteurs de la santé et des solidarités et l'Uriopss en tant qu'organisation représentative pourront ainsi être plus visibles et mieux reconnus dans leur action.

Enfin, l'Uriopss peut contribuer à ce que ces thématiques soient aussi animées par des collectifs d'adhérents sur les territoires pour porter une parole commune auprès des autorités de tarification et de contrôle.

AXE 3 : FACILITER ET RENFORCER LES LIENS DE PROXIMITÉ ET LES COOPÉRATIONS ENTRE LES ADHÉRENTS POUR UN MAILLAGE TERRITORIAL RENFORCÉ

À travers la tenue régulière de groupes de travail thématiques et sectoriels, l'organisation de rencontres territoriales annuelles ou encore l'activité de son réseau de mandataires, l'Uriopss Île-de-France place le lien avec ses adhérents au cœur de son action. Si la crise liée à la pandémie du Covid-19 a mis en lumière les fragilités de notre région, qu'elles soient sociales, économiques, sanitaires, elle a aussi souligné la capacité de nos secteurs à faire face, à s'adapter et proposer des solutions.

Avec ces constats, l'Union régionale a pour ambition de renforcer son maillage territorial, pour plus de proximité et de coopérations entre les nombreux acteurs privés non lucratifs qu'elle représente.

Elle se fixe ainsi quatre grands objectifs :

1 >> Mettre en place une méthodologie pour des réponses communes à des appels à projet.

L'enjeu est de permettre à l'ensemble de nos adhérents, quelle que soit leur taille, de se positionner sur des appels à projets auxquels ils ne pourraient pas répondre seuls, ou bien pour lesquels une proposition commune permettrait d'être plus ambitieux, efficace et/ou innovant.

Concrètement, l'Uriopss peut intervenir à plusieurs niveaux : renforcer sa veille, son anticipation et sa réactivité sur les appels à projets en ayant une connaissance précise des schémas territoriaux chaque année ; mettre en relation les adhérents dont les complémentarités permettent une meilleure réponse afin qu'ils soient susceptibles d'y répondre collectivement et de favoriser ainsi une culture du travail collaboratif.

2 >>> Identifier et organiser les complémentarités entre les associations au service des dynamiques de parcours des personnes concernées et des aidants.

Le secteur privé associatif à but non lucratif, dans les champs de représentation de l'Uriopss est marqué par une forte compétitivité. Ce constat s'explique principalement par la conduite de politiques publiques en silo ainsi que par le mouvement général de baisse de la dépense publique.

Il s'agira donc aussi d'être vigilant aux ruptures de parcours de vie qui peuvent résulter de difficultés d'articulation des politiques publiques, que ce soit à l'intérieur d'un département, entre les départements ou encore entre différentes tranches d'âge ou des évolutions de situation.

Face à cela, et dans la prolongation du précédent objectif, l'Uriopss compte multiplier les cadres de rencontre, aussi bien opérationnels qu'informels, entre les adhérents de mêmes territoires d'intervention. Le renforcement de l'interconnaissance des adhérents a pour enjeu de favoriser les coopérations qui pourront s'accompagner de synergies avec l'ensemble des partenaires potentiels.

3 >> S'appuyer davantage sur le réseau des mandataires.

L'Uriopss Île-de-France peut compter sur un important réseau de mandataires parmi ses adhérents, qui la représentent au sein de nombreuses instances régionales, départementales et infra-départementales.

Le lien entre nos mandataires et l'ensemble de nos adhérents est toutefois à renforcer, dans le but de permettre la bonne diffusion des informations transmises au sein de ces instances, tout en multipliant et en affinant les remontées de terrain et les comptes rendus entre mandataires notamment.

Cette stratégie contribuera à augmenter le poids politique du secteur privé associatif et de l'économie sociale et solidaire dans sa globalité.

4 >> Identifier et organiser un espace d'échange ressource entre adhérents.

Nos adhérents reflètent une grande diversité de champs d'intervention et donc de pratiques et de compétences. La crise liée à la pandémie de Covid-19 a également souligné leur grande capacité d'adaptation et d'innovation.

L'Uriopss Île-de-France a pour objectif de mettre en valeur les adhérents comme autant de terrains de production de connaissances, en lien avec des laboratoires de recherche, de favoriser le partage.

En tant qu'union régionale, l'Uriopss a pour ambition de promouvoir et de faire connaître les bonnes pratiques et les outils innovants développées par le secteur non lucratif dans les domaines des méthodes d'accompagnement, de l'éthique, des ressources humaines ou encore des financements.

Cela pourra prendre la forme par exemple d'une plateforme collaborative, dans un but d'amélioration de la qualité des réponses aux besoins des personnes accompagnées.

AXE 4 :

**FAIRE FRUCTIFIER NOTRE CULTURE DE
L'INNOVATION ET DE L'EXPÉRIMENTATION AU
CŒUR DES ORGANISATIONS ET DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES**

L'Uriopss Île-de-France se place comme un soutien auprès des adhérents et personnes accompagnées qui élaborent de nouvelles démarches innovantes, qu'elles soient sociales, organisationnelles ou technologiques.

Celles-ci doivent reposer sur une méthode transparente et articulée autour de diagnostics, d'analyses comparatives partagées et d'évaluations régulières.

Une des conditions préalables est la poursuite du déploiement de l'équipement numérique et d'une infrastructure de qualité pour l'ensemble des adhérents et des usagers en collaboration les membres du Club des partenaires, des financeurs publics, des mécènes ou encore le GIP Sesan.

L'Uriopss Île-de-France se fixe donc trois grands objectifs :

1 >> Poursuivre le développement de l'Uriopss comme organisme de formation et d'accompagnement au service des adhérents.

La gestion de la crise Covid a nécessité d'adapter encore plus les organisations et les pratiques de travail. Elle accélère les transformations et rappelle que l'action collective, la gestion prévisionnelle des moyens et des ressources, la recherche d'une plus grande adaptabilité aux situations changeantes permet d'éviter, autant que possible, les écueils et de saisir des opportunités de développement.

Le secteur associatif, parce qu'il doit être à la pointe de ces transformations pour ne pas les subir, doit pouvoir bénéficier de partages des pratiques, de développement de coopérations, d'alertes sur de nouveaux dispositifs.

En particulier, l'Union régionale s'attachera à promouvoir des approches managériales et organisationnelles innovantes et de nouvelles organisations du travail laissant plus de place à l'autonomie, l'engagement et la responsabilité des salariés, la collaboration permettant de mobiliser les intelligences collectives.

Pour cela, l'Union régionale continuera de développer une offre de formation et d'accompagnement afin d'objectiver les impacts des changements à venir, s'y préparer et en tirer partie, corriger leur aspects néfastes ou les intégrer. De nouvelles formes de services sont à pérenniser, de manière mutualisée au sein du réseau Uriopss/Uniopss, pour continuer d'en développer l'expertise reconnue par la certification Qualiopi.

2 >>> Encourager les nouvelles pratiques de l'accompagnement grâce à l'ouverture aux sciences.

Ces nouvelles pratiques prennent davantage en considération le savoir expérientiel et l'expertise de la personne accompagnée et peuvent ainsi accompagner la montée en compétence des professionnels.

L'apport de scientifiques de disciplines diverses permet d'élargir le champ des nouvelles réponses, tout en recherchant la participation des personnes accompagnées et des associations d'usagers. Cette ouverture au monde des sciences - ingénieurs, médecins, sociologues ou philosophes - et aux personnes accompagnées se traduira par leur intégration dans différentes instances et groupes de travail.

Pour croiser et valoriser les expertises des adhérents, l'Union régionale cherchera à nouer des partenariats avec des laboratoires de recherche sur des thématiques communes aux adhérents. La mise en place de cet objectif sera possible grâce à l'appropriation des sujets par toutes les parties prenantes, ainsi qu'une appropriation des modalités de déploiement avec des porteurs de projet.

Pour ce faire, il conviendra de croiser les sources de financement tant issues des formations aux adhérents, que des fondations et du mécénat, ou encore des Fonds structurels européens (FSE).

3 >>> Déployer la mesure de l'impact social pour objectiver la valeur ajoutée des actions associatives

L'évaluation de l'impact social propose les bases d'un autre modèle de société à travers l'élaboration de critères et indicateurs se référant à des valeurs sociales et solidaires. Pour l'Uriopss, il s'agit de soutenir la recherche de critères d'évaluation adaptés à chaque secteur afin de valoriser l'action de ses adhérents et la plus-value de l'Économie sociale et solidaire.

L'enjeu est de faire comprendre et admettre que l'investissement social va au-delà de l'approche chiffrée et attendue des résultats et des réalisations. Dans le cadre des pratiques professionnelles déployées, l'objectif est de dépasser la mesure des effets produits par l'accompagnement et d'élargir la mesure de l'impact social à la prise en compte des valeurs ainsi produites telles que la solidarité, l'encouragement, le respect de l'autre ou la responsabilité.

Cet investissement peut et doit être valorisé en intégrant la diversité des apports à la société : les impacts sur le mieux-être des bénéficiaires et de leurs proches, la vie de leur quartier ou de la cité au sens large, la reconnaissance des salariés et bénévoles pour leur action qui contribue à l'attractivité de l'Île-de-France.

2021-2024, UNE URIOPSS AU SERVICE D'ASSOCIATIONS QUI VONT PLUS VITE, PORTENT PLUS HAUT LEUR PROJET ET SONT PLUS FORTES POUR DÉFENDRE LES SOLIDARITÉS

Comme l'Uriopss elle-même, ce projet stratégique se veut vivant. Il a vocation à être questionné régulièrement avec nos adhérents et nos partenaires pour tenir compte des nouveaux enjeux qui pourront émerger jusqu'en 2024.

Il doit permettre de déployer un plan d'actions au plus près des territoires et du terrain, en coopération et au service avec les associations adhérentes et, au sens large, avec les femmes et les hommes qui assurent la conduite et la direction au quotidien. Il doit permettre à l'ensemble des professionnels comme aux personnes accueillies et accompagnées et à leurs proches de trouver de meilleures réponses à leur situation, à leurs besoins et à leur volonté d'engagement. Il se veut aussi le moyen de nouer des partenariats plus intenses avec tous ceux qui ont la même volonté de développer des solidarités actives au service de l'ensemble de la société.

Il y a 70 ans, une poignée de militants de la cause humaine a constitué cette Union régionale. Elle a prospéré sur plusieurs décennies en accomplissant des rapprochements utiles, au sein des secteurs et entre eux, en revendiquant, partout et pour tous, l'entièreté des droits inaliénables des personnes avec une conviction de tous les instants.

Enracinée dans la vie régionale, l'Uriopss, avec les différentes générations qui s'y sont investies, a maintenu et développé un réseau associatif fort, au cœur de l'économie sociale et solidaire.

Avec ce projet stratégique, l'Uriopss Île-de-France pose un nouveau socle pour être à la fois à la fois phare et balise de la nécessaire pérennité des solidarités et du droit à la santé comme ciments de la société.



Fiche d'identité de l'Île-de-France

Page 22

L'Île-de-France en bref

- Une région francilienne densément peuplée et jeune
- Une région francilienne marquée par des inégalités socio-spatiales de santé majeures, amplifiées par la pandémie Covid-19

Page 23-24

Une aggravation des besoins franciliens, marquée par des fractures territoriales

- Handicap
- Vieillesse
- Précarité
- Protection de l'enfance

Page 25

Face aux inégalités : comment renforcer les ressources humaines

- Les professionnels de l'action sociale et de santé au cœur de l'ESS francilienne
- En quête de sens : une urgence à attirer de nouveaux talents

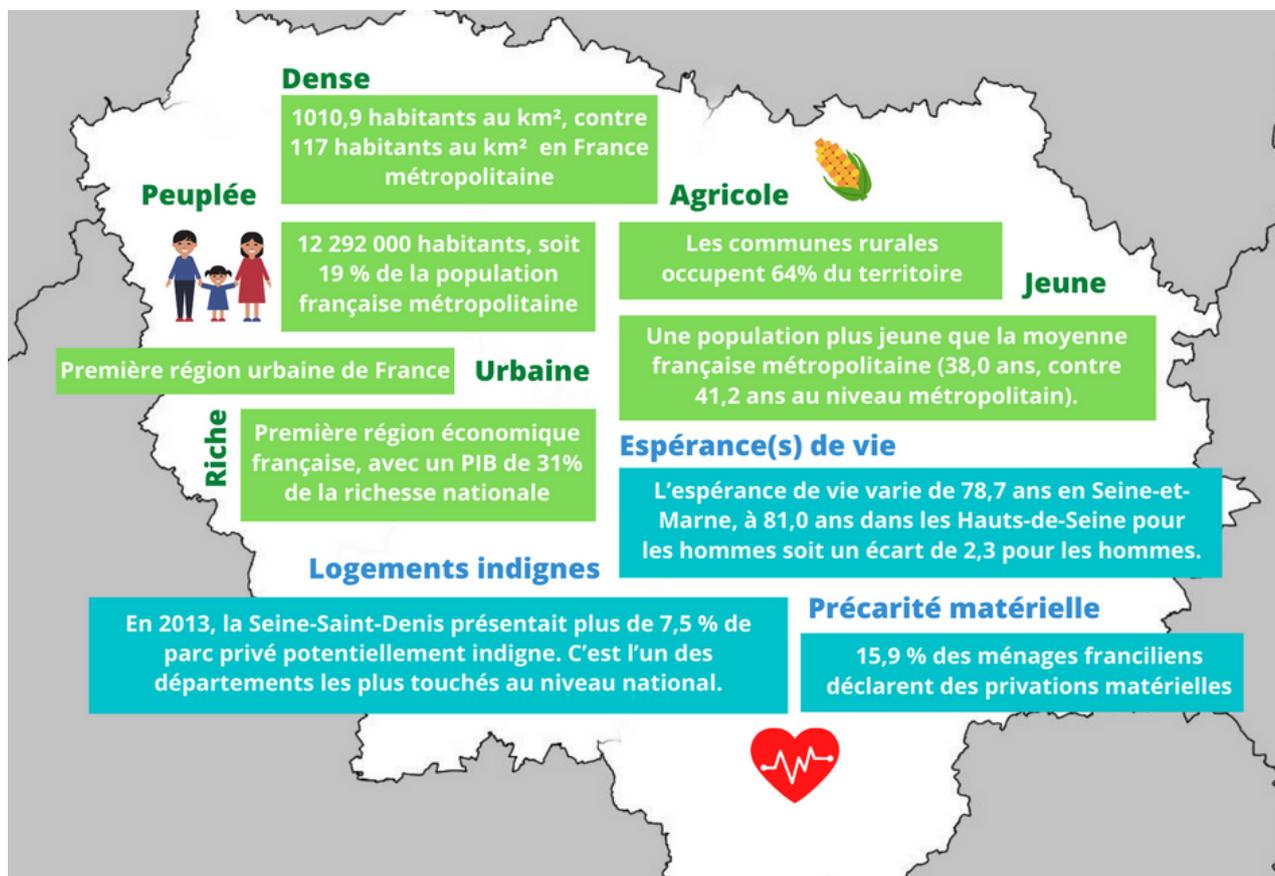
Page 26

Sources

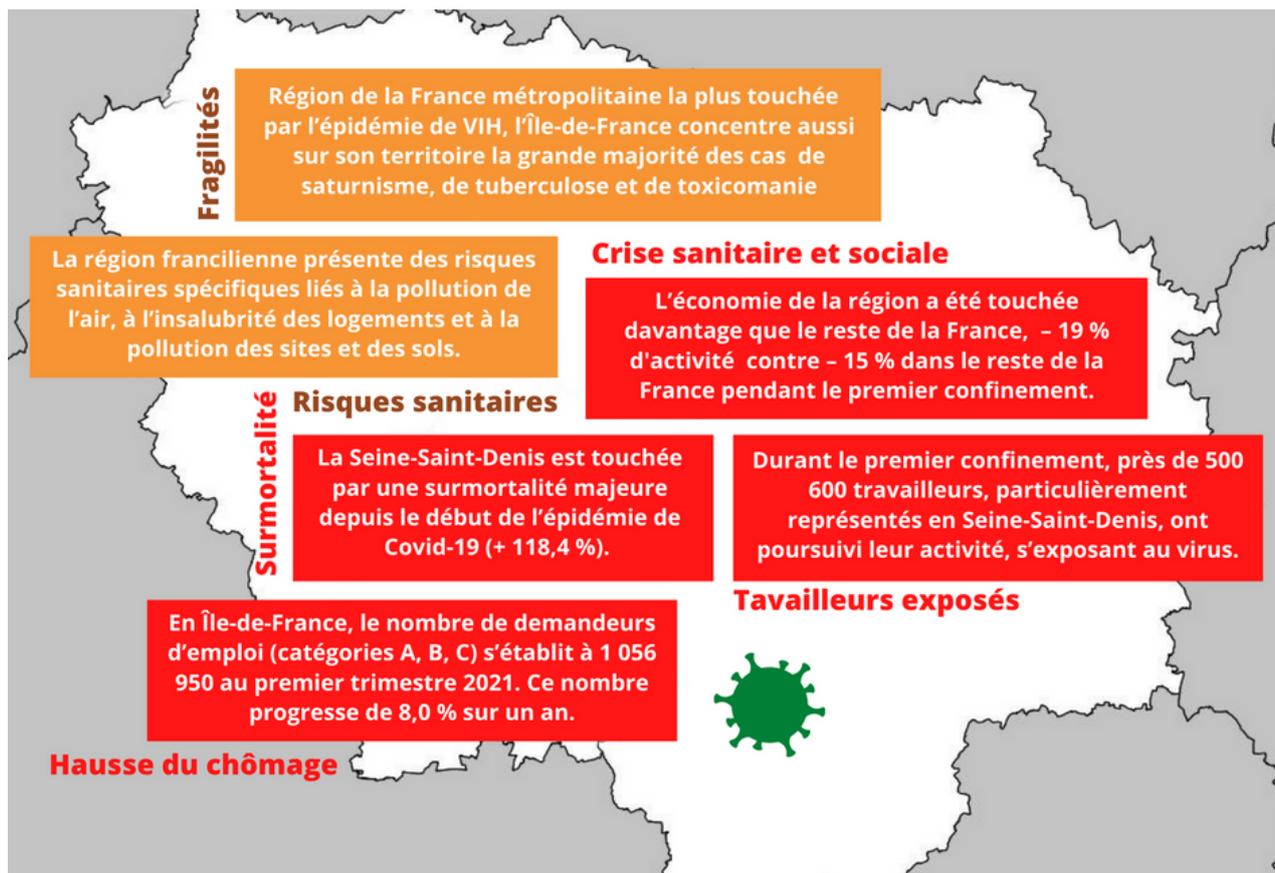


L'Île-de-France en bref

» Une région francilienne densément peuplée et jeune

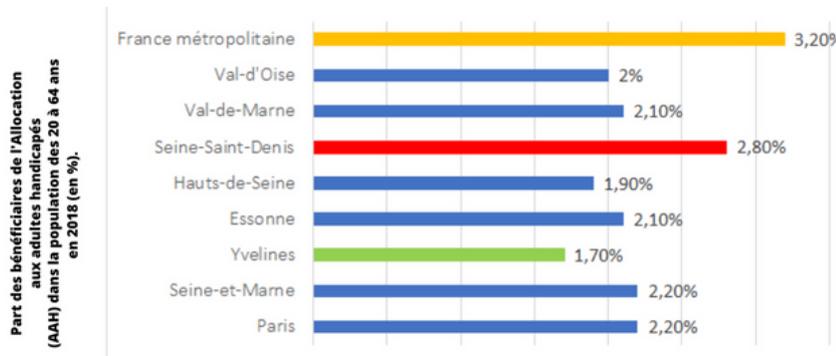


» Une région francilienne marquée par des inégalités socio-spatiales de santé majeures, amplifiées par la pandémie Covid-19



Une aggravation des besoins franciliens, marquée par des fractures territoriales

Handicap



Clé de lecture : Le 93 présente la part des allocataires AAH la plus importante, le 78 la plus basse d'Île-de-France. L'AAH complète les ressources des personnes en situation de handicap pour garantir un revenu minimal.

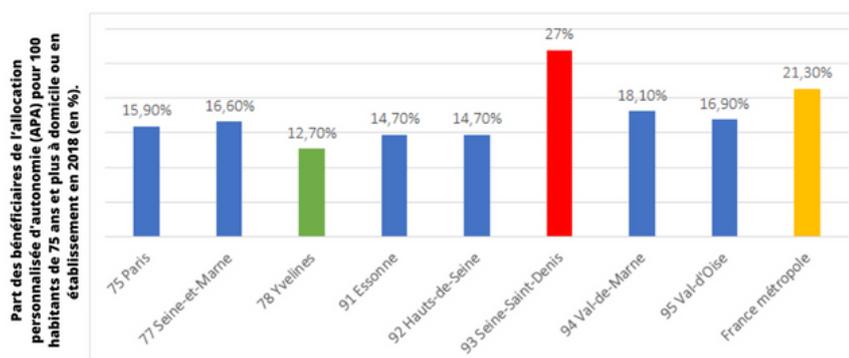
Taux d'équipement

L'ensemble des départements franciliens présente un taux d'équipement global en place d'hébergement pour enfants en situation de handicap inférieur au taux national (4,7 pour 1000 personnes âgées de moins de 20 ans contre 6,6 pour la France métropolitaine). Il en va de même pour les adultes (2,3 Pour 1000 personnes de 20 à 59 ans contre 4,1).

A penser

L'accès aux soins de personnes en situation de handicap constitue un enjeu de santé publique francilien majeur. Par exemple, sur 1000 femmes franciliennes en situation de handicap ayant répondu au questionnaire HandiGynéco (2017) seules 58% d'entre elles déclarent avoir un suivi gynécologique régulier.

Viellissement



Clé de lecture : Le 93 présente la part des bénéficiaires de l'APA la plus importante, le 78 la basse d'Île-de-France. L'APA est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie sans conditions de revenu.

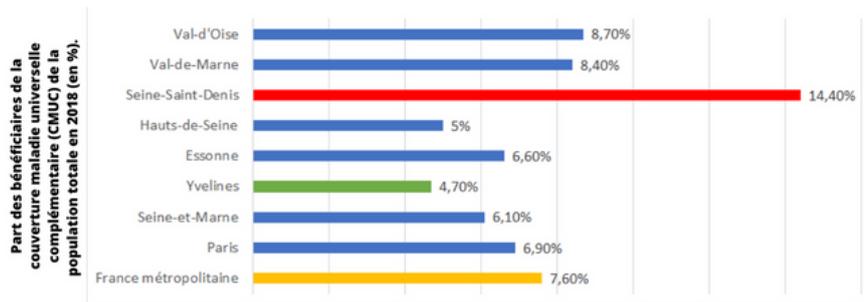
Taux d'équipement

L'Essonne et la Seine-et-Marne présentent une offre en hébergement médicalisé conséquente qui leur permet d'accueillir des bénéficiaires de l'APA d'autres départements, notamment de Paris, qui présente un taux d'équipement en lits médicalisés pour 1000 personnes de 75 ans et plus bien inférieur à la métropole (47,9 à Paris contre 101,7 en 2018).

A penser

Entre 2013 et 2040, le vieillissement de la population sera plus marqué en grande couronne, notamment en Seine-et-Marne. Dans ce département, la population de 85 ans et plus devrait tripler.

Précarité



Précarité

Clé de lecture : Le 93 présente la part de bénéficiaires de la CMUC la plus importante, le 78 la plus basse d'Île-de-France. La CMUC s'adresse à des personnes ayant de faibles ressources, afin de pourvoir aux dépenses de santé.

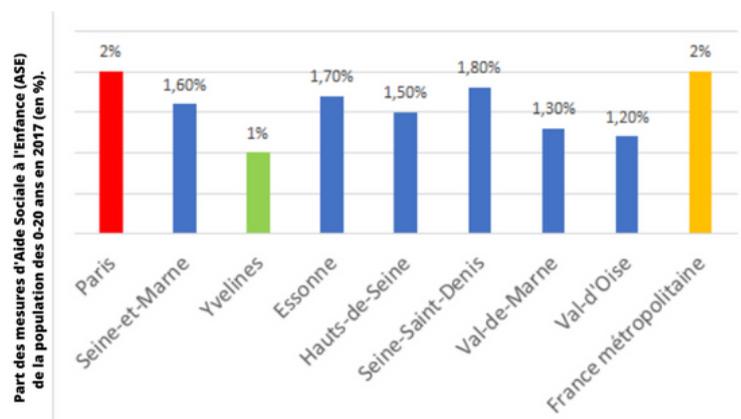
Taux d'équipement

L'ensemble des départements franciliens présente un taux d'équipement global en places d'hébergement pour adultes en difficulté légèrement supérieur au taux national (3,9 en Île-de-France, 2,4 en France métropolitaine pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans). Cependant, en 2018, la région francilienne comptabilisait 60% des recours au logement et à l'hébergement de France métropolitaine.

A penser

La hausse du taux de pauvreté en France et en Île-de-France peut être corrélée à de fortes disparités territoriales pour les jeunes. 16,5% des Franciliens de 16-25 ans sont non scolarisés, ni en emploi, ni en formation (11,8 % à Paris à 24,1 % en Seine-Saint-Denis).

Protection de l'enfance



Protection de l'enfance

Clé de lecture : Le 75 présente la part des mesures d'ASE la plus importante, le 78 la plus basse d'Île-de-France. Sont prises en compte les mesures de placements et les actions éducatives.

Taux d'équipement

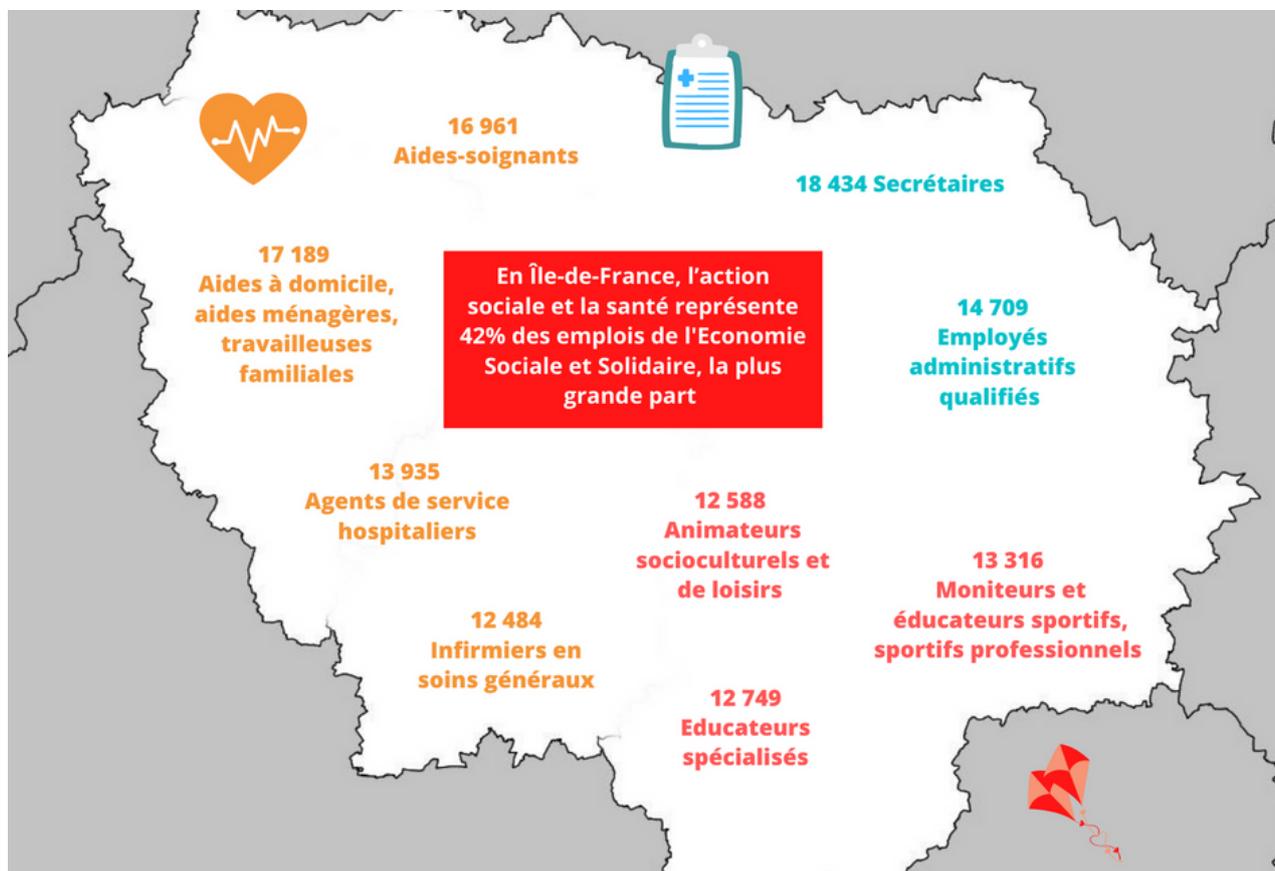
Malgré un taux de mesures d'ASE parmi les plus importants d'Île-de-France le département de Seine-Saint-Denis présente, en 2018, le nombre de places en établissements d'aide sociale à l'enfance le plus faible (1,4 contre 4,8 à Paris pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans).

A penser

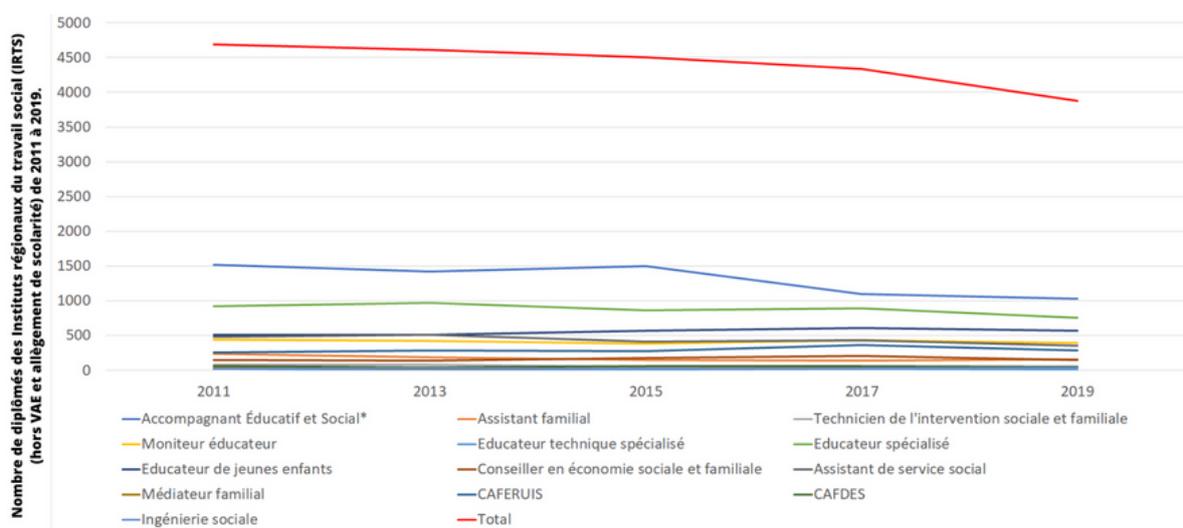
La région présente une moyenne du nombre d'enfants confiés ou accueillis à l'ASE bien supérieur à la moyenne nationale (3 192 contre 1 751 en 2018). Depuis 2010, les départements sont confrontés à une progression constante de ce nombre, en particulier le 93, le 94 et le 95.

Face aux inégalités : comment renforcer les ressources humaines ?

Les professionnels de l'action sociale et de la santé au cœur de l'ESS francilienne



En quête de sens : une urgence à attirer de nouveaux talents



Clé de lecture : Les accompagnants éducatif et social correspondent pour les années précédant 2017 la somme des aides médico-psychologique et auxiliaires de vie sociale. Sous la tutelle du ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, les IRTS ont pour mission d'assurer une formation initiale, continue ou en apprentissage des futurs travailleurs sociaux.



L'Île-de-France est frappée par une baisse des effectifs de diplômés des Instituts régionaux du travail social (IRTS), avec 810 diplômés de moins entre 2011 et 2019.

SOURCES

ÎLE-DE-FRANCE EN BREF

Dense : DGCL, IAU Ile-de-France, INSEE. [https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Chiffres-cles/Les-chiffres-de-la-region-Ile-de-France/Territoiretpopulation/#:~:text=Densit%C3%A9%20de%20population%20\(au%201er,de%2011%20habitants%20au%20km%C2%B2.](https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Chiffres-cles/Les-chiffres-de-la-region-Ile-de-France/Territoiretpopulation/#:~:text=Densit%C3%A9%20de%20population%20(au%201er,de%2011%20habitants%20au%20km%C2%B2.) Consulté le 8 avril 2021.

Peuplée : INSEE FLASH 2020

Agricole et Urbaine : ORS. 2019. https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/2019/ORS_ruralite_2019.pdf

Jeune : INSEE FLASH 2020

Riche : CCI Paris, l'INSEE Ile-de-France et l'Institut Paris Région. 2020. <https://www.cci-paris-idf.fr/sites/default/files/2021-01/Chiffres-cles-2020-BD.pdf>

Espérance de vie : ORS. 2021. <https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/lesperance-de-vie-en-ile-de-france-des-progres-importants-mais-inegalite-repartis/#:~:text=Dans%20ce%20contexte%20globalement%20favorable,deuxi%C3%A8me%20position%20apr%C3%A8s%20la%20Corse.>

Logement indigne : https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1741/habitatindigne_nov2018_couv.pdf

Précarité matérielle : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2020

Fragilités : http://mediatheque.lecrips.net/doc_num.php?explnum_id=49428/Projet_r%C3%A9gional_de_sant%C3%A9_2018-2022. https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2019-02/20180911_COS%20IdF_Publication%20officielle.pdf

Risques : https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/Etude_1526/Fiche_9-5_WEB_1_.pdf Projet régional de santé 2018-2022. https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2019-02/20180911_COS%20IdF_Publication%20officielle.pdf

Crise : https://www.insee.fr/fr/statistiques/5367599?pk_campaign=avis-parution

Hausse du chômage : <https://idf.drieets.gouv.fr/Donnees-trimestrielles-du-marche-du-travail>

Surmortalité : ORS. 2020. https://www.orsidf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/2020/covid_19_ISS/ORS_FOCUS_ISS_covid_vf_2020.pdf

Travailleurs : ORS. 2020. https://www.orsidf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/2020/covid_19_ISS/ORS_FOCUS_ISS_covid_vf_2020.pdf

HANDICAP

AAH : CNAF et MSA; Insee, estimations de population au 01/01/2019 (résultats provisoires arrêtés fin 2019)

TE moins de 20 ans et TE 20-59 ans : DREES - DRJSCS, Panorama Statistique Jeunesse Sports Cohésion Sociale pour les places d'hébergement et Insee, estimations de population au 01/01/2019 <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/panorama/panorama2019/telechargement.htm>

Etude HandiGynéco (2017) : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2018-03/handi-gyneco-etude-2017.pdf>

VIEILLESSE

APA : Sources : DREES, enquête aide sociale, ISD ; Cnaf ; MSA ; Insee, estimations de population au 01/01/2019 (résultats provisoires arrêtés fin 2018) ; Cnav pour les Dom ; DGCS

TE : Sources : DREES - DRJSCS, Panorama Statistique Jeunesse Sports Cohésion Sociale pour les places d'hébergement et Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2019

Projections 2013-2040 : https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1392/IAU_ORS_-_Impact_du_vieillesse_sur_le_recours_de_l_APA_en_IDF_-_030717.pdf

PRÉCARITÉ

Taux de pauvreté : https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1807/Gentrification_et_pauperisation.pdf

Jeunes ni en étude, ni en emploi ni en formation : https://ile-de-france.drjscs.gouv.fr/sites/ile-de-france.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/2020_focus_jeunes_en_situation_de_vulnerabilite_vf_vd.pdf

Pourcentage de recours et CMUC : Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion sociale 2019. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/panorama/panorama2019/telechargement.htm>

TE : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2019 ; DR(D)JSCS ; DGCS

PROTECTION DE L'ENFANCE

Moyenne du nombre d'enfants accueillis ou confiés à l'ASE : Rapport Hauts-de-Seine : https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2020-007r1-tome_1_rapport.pdf et DREES, Enquête Aide sociale, Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2018. https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/375_les-beneficiaires-de-l-aide-sociale-departementale/information/

Taux d'équipement établissements : DREES - DRJSCS, Panorama Statistique Jeunesse Sports Cohésion Sociale. DREES, Finess, enquête Aide sociale ; DR(D)JSCS ; Insee, estimation de population 2019. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/panorama/panorama2019/telechargement.htm>

Emploi

Diplômés IRTS : DREES, enquête Écoles 2019. Champ : France métropolitaine et DROM. Ensemble des diplômés (hors VAE) en 2019. Hors les réponses d'une école dispensant la formation de conseiller en économie sociale et familiale située en Auvergne-Rhône-Alpes.

Nombre de salariés top 10 ESS IDF : Insee, Dads 2012



Agir pour tous,
être proche de chacun